

20. Séance du 26 août 1808

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

20. Séance du 26 août 1808, 1808/08/26

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4591>

Registre (test)

Folio

- 18
- 19

Type de séanceOrdinaire

Présents

- Cambon (de), Alexandre
- Hocquart, Louis
- Poitevin, Vincent
- Rozières (de), Pierre Antoine [L'Abbé]
- Saint-Jean (l'abbé de)

Objet

- Cérémonie
- Politique

Présentation

Date 1808/08/26

Mentions légales Fiche : Elsa Courant, CNRS - Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Editeur de la fiche Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeur(s)

- Courant, Elsa (éditeur scientifique)
- Laportalière, Jean de (transcriptions)

Information générales

Langue Français

Description de la séance

Description

- Démarches auprès de la Mairie pour recouvrer la salle des assemblées au Capitole
- Nomination du Modérateur et du Sous-Modérateur

Notice créée par [Maria Laura Cucciniello](#) Notice créée le 02/03/2023 Dernière modification le 26/10/2024

Vendredi 19 avril 1908.

M. Pichon
M. L. Pichon
M. L. Pichon

M. Pichon a la signature de la note qui
inspire la circulaire de la direction de l'enseignement
primaire à l'égard des instituteurs, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

L'attention est attirée sur le fait que la
circulaire de la direction de l'enseignement
primaire est datée du 10 mars 1908.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire.

Le 19 avril 1908.

M. L. Pichon
M. L. Pichon
M. L. Pichon
M. L. Pichon
M. L. Pichon

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.

M. Pichon a lu la lettre de la direction
de l'enseignement primaire, et les documents
relatifs à la situation des instituteurs primaires
qui se trouvent dans les archives de la direction
générale.